

## Séminaire Entrepreneurs Villes et Territoires

organisée grâce aux parrains  
de l'École de Paris :

Algoé<sup>2</sup>  
Alstom  
ANRT  
AREVA<sup>2</sup>  
Cabinet Regimbeau<sup>1</sup>  
CEA  
Chaire "management de l'innovation"  
de l'École polytechnique  
Chaire "management multiculturel  
et performances de l'entreprise"  
(Renault-X-HEC)  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris  
CNES  
Conseil Supérieur de l'Ordre  
des Experts Comptables  
Crédit Agricole SA  
Danone  
Deloitte  
École des mines de Paris  
EDF  
ESCP Europe  
Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme  
Fondation Crédit Coopératif  
France Télécom  
FVA Management  
Roger Godino  
Groupe ESSEC  
HRA Pharma  
IDRH  
IdVectoR<sup>1</sup>  
La Poste  
Lafarge  
Ministère de l'Industrie,  
direction générale de la compétitivité,  
de l'industrie et des services  
OCP SA  
Paris-Ile de France Capitale Economique  
PSA Peugeot Citroën  
Reims Management School  
Renault  
Saint-Gobain  
Schneider Electric Industries  
SNCF<sup>1</sup>  
Thales  
Total  
Wight Consulting<sup>2</sup>  
Ylios

<sup>1</sup> pour le séminaire  
Ressources Technologiques et Innovation  
<sup>2</sup> pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1<sup>er</sup> juin 2010)<sup>3</sup>

## LA CROISADE ÉCONOMIQUE DES ARTISANS

par

**Pierre MARTIN**

Président de l'Union professionnelle artisanale

**Philippe SACHETTI**

Directeur de l'agence KURYO

Séance du 7 avril 2010

Compte rendu rédigé par Loïc Vieillard-Baron

### En bref

Pas moins de 920 000 entreprises d'artisanat emploient plus de 3 millions de personnes et rendent d'innombrables services à notre population. Résolvant les problèmes d'une clientèle de proximité, elles tissent simultanément le lien social et font vivre le territoire. Formant les futurs artisans principalement par apprentissage, elles transmettent aux générations suivantes des savoir-faire techniques autant que comportementaux et relationnels. Année après année, lentement mais sûrement, leurs effectifs augmentent, tirés par une satisfaction globale à l'égard de leurs prestations et par des besoins toujours présents. À l'heure où l'industrie, les grandes entreprises et l'Administration perdent plus d'emplois qu'elles n'en créent, le monde de l'artisanat et son univers des petites choses et du local méritent d'être reconnus comme un moteur de base de notre économie, et même, le possible support du véritable projet de société qui manque cruellement à la France d'aujourd'hui.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.  
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

## EXPOSÉ de Pierre MARTIN et Philippe SACHETTI

**Pierre Martin** : En tant qu'artisan coiffeur installé en Bourgogne depuis ma jeunesse, en tant que dirigeant d'une entreprise de coiffure employant dix-sept personnes, et en tant que président de l'Union professionnelle artisanale (UPA) au niveau national et membre de diverses institutions régionales et départementales représentatives de l'artisanat, je suis très bien placé pour connaître la vigueur du monde de l'artisanat et repérer les freins qui pèsent sur son développement. Étant en prise constante avec la méconnaissance de nos professions par la population en général et par les élus en particulier, il m'a paru utile de rassembler en un livre<sup>1</sup> leurs atouts pour notre pays ainsi que quelques pistes sur ce qu'il serait utile de faire pour leur permettre de se concrétiser. Au cours de ce travail et avec l'aide de Philippe Sachetti, j'ai pris conscience de l'existence d'une multitude de travaux universitaires sur le sujet, ainsi que de l'intégration de l'artisanat à l'intérieur du domaine plus large qu'est l'économie de proximité, qui inclut en plus le petit commerce, les services à la personne, la plupart des professions libérales et une grande partie de l'agriculture. Dans ces forces vives rassemblées, nous avons alors vu la possibilité de faire émerger un projet de société pour la France.

### La force de l'artisanat

À notre époque où l'agriculture et l'industrie suppriment des emplois et où l'Administration réduit le nombre de ses postes (au moins au niveau national), l'artisanat est une force motrice importante pour notre pays par sa capacité à capter des marchés, à former des artisans pour réaliser les prestations demandées, ainsi qu'à s'inscrire dans les logiques du développement durable.

#### *Un secteur en croissance*

À l'échelle nationale, le monde de l'artisanat est en croissance constante depuis longtemps, et compte aujourd'hui 920 000 entreprises pour 3 millions d'actifs. En Bourgogne, le nombre d'entreprises artisanales a crû de 1 400 (correspondant à 2 500 emplois) au cours des années 2007 et 2008 pour atteindre le niveau de 26 000. Même au cœur de la crise économique de l'année 2009, ce nombre aurait continué à augmenter si l'État n'avait pas inventé le nouveau statut d'autoentrepreneur dont les avantages fiscaux ont attiré quelques personnes qui auraient normalement dû nous rejoindre. À la sortie de la crise, la croissance devrait normalement retrouver le rythme précédent. On peut, par exemple, déjà être certain que les domaines de l'aménagement de l'habitat et des économies d'énergie embaucheront largement.

#### *Un secteur formateur*

La formation initiale pour chaque métier est assurée au sein d'un lycée professionnel ou au sein d'un centre de formation des apprentis (CFA). Dans ce deuxième cas, il s'agit d'une formation par alternance, l'élève partageant son temps entre l'établissement de formation et une entreprise où il est suivi par un maître d'apprentissage. Ce système, qui est une variante moderne de la tradition très ancienne du compagnonnage, s'avère performant. La mission sur l'artisanat menée l'an dernier par Henri Proglia à la demande du gouvernement a constaté que nos CFA avaient été complètement remplis en 2009 et que le taux d'insertion immédiat dans l'emploi à la sortie s'était élevé à plus de 80 %.

Par ailleurs, nous sommes en train de développer des partenariats avec les instituts universitaires de technologie (IUT), de manière à attirer des personnes plus formées et capables de donner plus de force à certains métiers. Nous avons également le souci de faire

---

<sup>1</sup> Pierre Martin, *L'économie de proximité, moteur d'un nouveau projet de société* (Le cherche midi, 2008).

venir des gens formés en gestion et capables de reprendre les plus grosses entreprises artisanales (qui comptent quelques dizaines de personnes) qui se sont construites au cours du temps.

### *Dans la logique du développement durable*

Les problèmes d'augmentation du coût des transports et de développement durable présagent d'une amélioration du positionnement concurrentiel de l'économie de proximité et de l'accroissement de ses marchés. Déjà, l'agriculture a structuré des formes performantes de production et de distribution locales, comme le système des paniers de légumes qui permet de se fournir efficacement en produits frais auprès d'un agriculteur local. De son côté, le petit commerce commence à retrouver une place au cœur de certaines villes dans la mesure où une partie des élus locaux ont pris conscience des effets néfastes de l'implantation débridée des grandes surfaces commerciales en périphérie et font preuve de plus de discernement avant de délivrer leurs autorisations.

## **Développer une politique**

Ces éléments militent pour que les représentants de l'artisanat et ceux des institutions d'État développent ensemble une politique pour une meilleure prise en compte des besoins des artisans. À titre d'exemple, voici quelques points sur lesquels elle pourrait porter : la réforme administrative des chambres consulaires, la facilitation des reprises d'entreprises, la juste valorisation publique du dynamisme de l'économie de proximité en général et du monde artisanal en particulier.

### *La réforme administrative*

Actuellement l'organisation administrative qui gère nos professions manque d'efficacité par le fait d'un émiettement et d'un mauvais rapport au territoire : elle est répartie en chambres des métiers départementales et régionales, le pouvoir de définir une politique appartenant au niveau départemental alors que le niveau régional n'accueille qu'une structure d'interface et de coordination. Je pense qu'il serait plus en adéquation avec les réalités économiques territoriales et les moyens dont nous disposons de définir la politique au niveau régional, d'y mutualiser les principales activités et de ne conserver dans les départements que des antennes pour les adaptations locales.

### *La facilitation des reprises d'entreprises*

Au cours des dix prochaines années, environ trente mille artisans vont cesser chaque année leur activité en partant à la retraite. Or, un grand nombre des candidats naturels à la reprise de leurs entreprises n'ont pas le capital pour les acheter et n'ont souvent pas les garanties suffisantes pour emprunter auprès des banques. Cela dessine en perspective un essoufflement des tissus économiques locaux. L'UPA pense donc que le gouvernement serait fondé à intervenir. Une solution pourrait se situer dans l'affectation d'une petite partie des fonds du grand emprunt au financement à taux zéro d'une part des montants de ces reprises.

### *La valorisation des activités artisanales*

Pour valoriser l'artisanat, il serait sans doute bon que l'État fasse des gestes symboliques forts. Lors des États généraux de l'économie de proximité en octobre 2009, seuls nos ministres de tutelle (secrétaire d'État chargé de l'artisanat et ministre du Travail) sont venus nous rencontrer. La venue du président de la République ou du Premier ministre aurait plus fortement montré l'importance de notre secteur. Dans cet objectif, je milite également pour que le président de la République soit accompagné lors de ses voyages à l'étranger d'artisans capables d'exporter, car il y en a, comme cet artisan tonnelier bourguignon de ma

connaissance qui vend dans de nombreux pays. Cela permettrait de les aider, mais aussi de faire prendre conscience de notre existence, de notre vitalité et de nos performances aux dirigeants des grandes entreprises ou de l'Administration qui accompagnent systématiquement le chef de l'État.

### **Pour une inversion des valeurs**

D'une manière générale, l'économie de proximité reste méconnue et son rôle dans la vie de notre pays mésestimé. Ce qui domine encore dans l'opinion publique en général et dans celle du monde politique en particulier, c'est l'économie des grandes entreprises, avec leurs histoires de conquêtes des espaces lointains et leur vie à l'échelle du monde. Pourtant, on peut prédire par analogie avec le monde de la chasse que ces grandes aventures ne pourront se maintenir que si elles s'enracinent dans un espace intérieur vivace, c'est-à-dire sur un espace capable de faire émerger de nombreux petits entrepreneurs. Aussi, il conviendrait de ne pas opposer ces deux économies comme on le fait souvent, mais de les appréhender en complémentarité.

**Philippe Sachetti :** Notre culture honore tellement les valeurs de l'extérieur au détriment de celles de l'intérieur que l'on ne sait même plus que le terme d'économie désigne étymologiquement l'administration de la maison. D'une manière générale, notre culture est fondée sur des oppositions conceptuelles qui déprécient de fait les réalités de l'artisanat et de la proximité : l'intellectuel *versus* le manuel, le grand *versus* le petit, ou encore la production *versus* l'attention. On peut peut-être synthétiser cela en disant qu'elle dévalorise ce qui est traditionnellement associé au féminin en faveur de ce qui consonne avec le masculin. Or, une vie collective qui fonctionne bien exige que ces deux dimensions soient en complémentarité.

**Pierre Martin :** Le bien-fondé d'une gestion en complémentarité de ces deux économies peut d'ailleurs s'observer aisément là où les élus ont choisi de la faire vivre. Ainsi, j'ai constaté sur quelques villes de ma région que la présence en périphérie d'une ou deux très grandes surfaces s'associe très bien à celle de petits commerces en centre-ville pour créer un dynamisme d'ensemble bénéfique à chacun. Le drame commence quand il y en a plus.

**Philippe Sachetti :** Lors de la préparation de l'ouvrage de Pierre Martin, nous avons mené un micro-trottoir aux sorties des principales institutions d'enseignement supérieur de Paris pour demander aux étudiants s'ils connaissaient le projet de société de notre pays ; sur une centaine de personnes interrogées, nous n'avons obtenu en guise de réponse que quelques rires et mimiques d'incompréhension. Manifestement le monde des grandes entreprises tant valorisé par l'État et les médias et dont les offres d'embauche tapissent les murs de ces écoles ne construit aucune perspective de ce genre. C'est sans doute qu'il vit de plus en plus indépendamment de notre vie collective. Nous pensons que le monde des petites entreprises, celui d'une économie qui forme les jeunes, crée du lien social, favorise l'attractivité du territoire et "consonne" avec le développement durable, pourrait servir de nouvelle source à un projet commun.

**Pierre Martin :** Au-delà des éléments spécifiques à l'artisanat, une politique générale de développement de l'économie de proximité devrait alors être mise en place. Elle pourrait s'appuyer sur ce que fait déjà l'UPA avec l'État dans le cadre des pôles de compétitivité, ou les unions de commerçants avec les élus locaux pour la revitalisation des centres-villes.

## DÉBAT

**Un intervenant :** *Une simple recherche sur l'Internet montre l'existence d'une multitude d'organismes professionnels qui prétendent représenter les artisans. Je m'y perds. Pouvez-vous en faire une récapitulation et éclairer les différences ?*

**Pierre Martin :** L'artisanat compte environ 250 métiers, dont la plupart ont leur propre organisme professionnel. Cependant, ces métiers sont aussi regroupés en quatre secteurs, le bâtiment (40 % de tous les artisans), les services (35 %), l'alimentation de détail et la fabrication, qui ont chacun un organisme représentatif : la confédération des métiers du bâtiment, des services, etc. Enfin, tous ces secteurs sont regroupés depuis 1986 au sein de l'UPA, troisième organisation patronale française à côté du MEDEF (Mouvement des entreprises de France) et de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), qui a vocation à défendre le monde des artisans au sein de l'économie tout entière. Parallèlement à ces structures privées, on trouve les chambres consulaires qui effectuent les missions de service public comme l'inscription au répertoire des métiers ou l'exercice de la tutelle des établissements de formation. Certaines d'entre elles ont développé quelques services économiques aux entreprises, mais ne les poussent pas très loin car elles ont peu de moyens et les artisans locaux ne sont pas toujours demandeurs.

### Les frontières du monde de l'artisanat

**Int. :** *Vous avez cité des artisans qui ont quelques dizaines d'employés, d'autres qui exportent. Est-ce toujours de l'artisanat ? Où est la frontière entre un artisan et une PME (petite et moyenne entreprise) ?*

**P. M. :** Quand un artisan débute, il s'immatricule à la chambre des métiers et au registre de l'artisanat. Si son activité croît et qu'il embauche du personnel, personne ne l'oblige à changer d'immatriculation : cela relève de ce qu'on appelle le *droit de suite* ; il peut continuer dans la suite de ce qu'il était précédemment. Cependant, à partir d'une certaine taille, il pourra trouver plus utile de s'affilier au monde des PME parce qu'il jugera que la CGPME prend mieux en compte les questions auxquelles il se sent confronté.

**Philippe Sachetti :** Le statut d'artisan ne porte pas sur la dimension de l'entreprise mais sur la nature de son activité, sur sa pratique professionnelle. Un artisan, c'est celui qui exerce un métier de transformation.

**P. M. :** Habituellement, on estime qu'au-delà d'une cinquantaine de personnes, on n'est plus artisan. Mais ce critère est parfois débordé par les évolutions économiques et les traditions locales. En Alsace, les gens restent facilement sous statut d'artisan si bien que l'on en trouve qui emploient jusqu'à quatre-vingts personnes.

**Int. :** *Une personne qui pratique son métier au sein d'un établissement franchisé appartient-il normalement au monde de l'artisanat ou à celui des grands groupes ?*

**P. M. :** A priori, cette personne reste maîtresse chez elle, même si elle reçoit certaines formations de la part du groupe et qu'elle a quelques obligations en contrepartie. Continuant son métier d'artisan au sens classique, elle demeure dans ce monde. C'est en tout cas, ce qui est courant dans mon métier, la coiffure.

**Int. :** *Vous avez évoqué la venue de personnes diplômées en gestion pour reprendre des entreprises d'artisanat. Je comprends que cela soit séduisant, mais cela pourra-t-il vraiment fonctionner ? Ne connaissant pas le propre du métier, cette personne sera-t-elle légitime aux yeux des professionnels qu'elle devra diriger ?*

**P. M. :** Il est clair que certaines grosses entreprises dont les patrons partent à la retraite ont besoin d'un gestionnaire compétent pour les reprendre : gérer les finances, gérer le personnel, gérer les marchés. Cette personne n'aura pas à pratiquer le métier lui-même. Ce n'est donc pas grave si elle n'en est pas spécialiste. En revanche, il paraît naturel qu'elle s'approprie ce que j'appelle l'atmosphère du métier. Mais je pense que si elle en a le souci, elle pourra le faire assez facilement.

### **Le problème d'une qualité trop inégale**

**Int. :** *En tant que client du monde artisanal pour les travaux de l'habitat, je constate que l'on se "refile" l'adresse du bon plombier ou du bon électricien comme une denrée précieuse. Cela renvoie à la trop grande variabilité de la qualité des prestations. J'ai l'impression que les organisations collectives de l'artisanat n'ont pas trouvé la solution pour garantir un niveau minimum de qualité et supprimer, ou au moins réduire fortement les mauvaises pratiques.*

**P. M. :** Compte tenu du caractère indépendant de la plupart des artisans, il paraît difficile de leur imposer des formes de contrôle une fois installés. C'est au marché de trancher. En revanche, il me semblerait possible d'exiger le suivi d'une formation et l'obtention d'un brevet professionnel pour ouvrir un établissement, mais les résistances sont fortes, y compris au sommet de l'État. Plusieurs ministres de tutelle m'ont explicitement répondu que cela risquait de freiner la dynamique de création d'emploi et ont mis cette demande sur le compte d'une volonté des artisans en activité de préserver leur place. Je peux démontrer, chiffres à l'appui, que ces arguments ne correspondent pas à la réalité de l'évolution très satisfaisante du métier de la coiffure où cette obligation existe pourtant depuis 1946. Je souligne aussi que l'Allemagne, qui est souvent considérée comme un modèle de vitalité artisanale, impose des exigences de qualifications dans beaucoup plus de métiers.

**Int. :** *Il y avait dans le passé une puissante idéologie du compagnonnage qui diffusait probablement un souci de qualité dans l'ensemble du monde des artisans. Cette idéologie s'est largement évaporée, malgré l'apprentissage. N'est-ce pas aussi une raison qui explique la variabilité excessive de la qualité ?*

**P. S. :** J'ai tendance à penser d'une part qu'il y a toujours eu des jeunes qui avaient de la difficulté à entrer dans une sorte de soumission au travail bien fait et d'autre part qu'on tend, par goût pour la nostalgie, à idéaliser le passé du compagnonnage. Ce qui me paraît plus typique de notre société, c'est la facilité avec laquelle on pense à remplacer une pièce plutôt qu'à la réparer. Notre société jette très facilement ce qui présente une usure même légère pour se précipiter sur quelque chose de neuf. Cette réalité culturelle facilite peut-être une forme de dilettantisme chez certains.

**Int. :** *Au cours des dernières années, la pensée française dominante voyait les systèmes de régulation comme autant de freins qui entravaient le développement du marché du travail. Elle prônait la dérégulation pour favoriser l'emploi. Cela ne militait pas en faveur de l'exigence de diplôme.*

**P. M. :** J'ai trouvé cette vision en face de moi quand j'ai été reçu par Jacques Attali, et mes arguments plaidant le contraire n'ont pas semblé le toucher beaucoup ! Pourtant, quand les gens n'ont pas une bonne formation, non seulement en termes techniques, mais aussi en termes de capacité à apprécier l'existence d'un marché, ils n'arrivent pas à donner un véritable essor à leur activité. Ou bien ils ne trouvent pas suffisamment de clients autour d'eux pour vivre, ou bien ils les mécontentent par du travail mal fait et les perdent aussitôt. Il ne faut pas croire que l'on crée aisément un emploi qui dure ! Et cela diffuse en plus une ombre douteuse sur certaines de nos professions, préjudiciable à la bonne santé du tissu collectif...

## Les peurs de l'artisan employeur

**Int. :** *Quand un artisan est surchargé de commandes et qu'on lui suggère d'embaucher, sa réaction immédiate consiste souvent à se plaindre du montant des charges sociales. Pourtant, l'État a mis en place de puissants systèmes d'allègement de charges qui s'appliquent bien aux petites entreprises. Le refus d'embaucher pour motif financier ne correspond pas toujours à la réalité.*

**P. M. :** Il y a certes beaucoup de contrats aidés, mais l'artisan n'en a pas toujours connaissance et ce n'est pas dans sa culture que de s'intéresser aux démarches administratives qu'il faudrait mener pour les acquérir : il s'investit naturellement et souvent avec plaisir dans sa production et dans la relation avec ses clients, fait sans enthousiasme le minimum de gestion comptable obligatoire, et craint de mettre le doigt dans tout le reste.

Quand l'entreprise d'artisanat est tenue par un couple, l'homme étant généralement sur les chantiers et la femme à la gestion, je constate qu'elle s'y intéresse un peu plus facilement.

**Int. :** *Il n'y a d'ailleurs pas que la difficulté administrative à surmonter quand on a un employé. Il y a surtout la question de l'encadrement et celle de son éventuel licenciement si l'on n'a plus de travail à lui donner.*

**P. M. :** Ces deux réalités effraient légitimement beaucoup d'artisans. Ainsi, les jeunes exigent un temps d'encadrement important car ils n'ont généralement pas un rapport très positif au travail quand ils entrent sur le marché. Par ailleurs, le fait d'être dans de toutes petites entreprises où tout le monde se connaît très bien rend humainement difficile, voire tragique, le licenciement en cas de diminution d'activité. J'en profite pour souligner que, de fait, les artisans licencient peu. Quand les commandes diminuent, comme ce fut le cas durant l'année 2009, beaucoup se débrouillent aussi longtemps que possible pour conserver tout leur personnel. C'est à leur honneur, et il serait bon de le reconnaître.

**Int. :** *Je me souviens de la très grande crise traversée par le secteur du bâtiment à la fin des années 1980. En trois ans, il a perdu près de 400 000 emplois. Les grandes entreprises du secteur, par une vision financière à courte vue, ont commencé par licencier leurs employés les plus expérimentés parce qu'ils coûtaient le plus cher si bien qu'elles n'ont plus eu personne pour encadrer correctement les jeunes recrues lors de la reprise. Il en a résulté de multiples malfaçons sur les chantiers et des procès à répétition qui ont "plombé" toute la société française pendant plusieurs années.*

**P. M. :** Pour des raisons humaines aussi bien que techniques, un artisan se sépare encore plus difficilement d'un salarié expérimenté que d'un plus jeune, sauf dans certains métiers où cela correspond à la nature du marché. Dans la coiffure, par exemple, la clientèle préfère nettement remettre sa tête entre les mains d'un travailleur plutôt jeune parce que c'est un domaine sensible à la mode. Quand l'âge vient et que l'on veut poursuivre dans le métier, il est normal de quitter le salon où l'on est employé pour ouvrir son propre établissement et gérer des employés qui sortent d'école ou pour s'installer à son compte comme coiffeur à domicile auprès d'une clientèle âgée peu sensible aux dernières nouveautés.

**Int. :** *Les jeunes d'aujourd'hui sont souvent peu structurés en termes de relations humaines. Les responsables de ressources humaines d'usines de Renault ont expliqué à l'École de Paris que c'était très coûteux : sur un coup de colère, ils peuvent dégrader des voitures ou des machines...*

**P. M. :** Il est clair qu'un grand nombre de jeunes qui nous arrivent sont en proie à d'importantes difficultés de socialisation. La chambre des métiers de l'Yonne a par exemple senti le besoin d'embaucher une psychologue médiatrice pour nous aider à résoudre les conflits humains dans l'apprentissage en plus de ce qui existe à l'inspection académique. De fait, c'est souvent le chef d'entreprise qui fait le travail de resocialisation. Voilà encore une dimension importante du rôle que joue l'artisanat au bénéfice de la société tout entière.

## La faiblesse de l'orientation scolaire

**Int. :** *L'enseignement professionnel est dévalorisé dans la mentalité française depuis des décennies. Comment faites-vous pour attirer les jeunes ?*

**P. M. :** Le niveau satisfaisant de remplissage des CFA et des lycées professionnels peut sans doute être mis sur le compte des opérations de promotion et de communication que nous menons dans les médias ou dans les établissements scolaires. Nous avons par exemple conçu des véhicules équipés de toute la technologie moderne qui vont présenter de manière plaisante et ludique les réalités de nos métiers aux élèves. Je souligne que nous menons ces opérations avec nos propres forces puisqu'elles sont financées par une taxe payée par chaque entreprise d'artisanat. Nous participons aussi, avec beaucoup d'autres professions, aux forums des métiers que les conseils généraux organisent régulièrement. Nous y mettons en avant la diversité de nos métiers ainsi que la possibilité de gagner très correctement sa vie dès lors que l'on est travailleur.

**Int. :** *L'institution scolaire au sens strict s'implique-t-elle dans ce travail d'orientation ?*

**P. M. :** Peu et mal. Un exemple l'illustre bien. Lors des forums des métiers, les élèves, venus de leurs établissements scolaires par des cars mis à disposition par les conseils généraux, débarquent généralement sans aucune préparation de la part de leurs enseignants sur ce qu'ils vont voir, et même souvent quasiment sans encadrement. À leur retour, il n'y a pas non plus de débriefing pour les faire parler de ce qu'ils y ont rencontré. Heureusement, ils reviennent souvent le lendemain avec leurs parents, ce qui permet un dialogue plus sérieux. Sur le plan de l'implication de l'institution scolaire, nous envions nos confrères allemands. Là-bas, le système d'éducation prévoit tout au long de la scolarité des modules qui permettent aux enfants et aux adolescents de découvrir l'ensemble du monde professionnel.

**Int. :** *Ancienne conseillère d'orientation, je peux témoigner qu'en étant seule pour 1 800 élèves, c'est très difficile de lutter contre les stéréotypes véhiculés par l'ensemble du système à l'encontre des métiers artisanaux. Il faut faire preuve d'une énergie et d'une inventivité difficile à tenir sur la durée...*

**Int. :** *Est-ce que les jeunes en formation ont l'occasion d'aller découvrir les pratiques d'autres pays ? À l'instar de la tradition du tour de France, se met-il en place une tradition du tour d'Europe ?*

**P. M. :** Ce n'est pas très facile à mettre en œuvre parce qu'il y a la barrière de la langue. Cela dit, de nombreuses chambres de métiers envoient deux semaines leurs apprentis à l'étranger. En Bourgogne, nous les emmenons dans la région allemande de la Rhénanie-Palatinat.

**Int. :** *J'imagine qu'au cours de leur scolarité, certains élèves s'engagent dans une spécialité sans le vouloir vraiment, et se retrouvent quelques années plus tard avec l'envie d'en changer. Est-ce possible ?*

**P. M. :** Il y a deux types de personnalités : celles qui ont une vocation forte pour un métier et qui y restent toute leur vie, quelles que soient les difficultés rencontrées, et celles qui ont hésité entre plusieurs voies et sont entrées dans l'une pour des raisons circonstancielles. Ces dernières, selon la manière dont se déroule leur existence, changent parfois de voie. Elles y arrivent souvent assez facilement : quand on est devenu compétent dans un métier, on en apprend facilement un autre si on le veut.



## Les compétences générales d'un métier spécialisé

**Int. :** *Notre culture laisse penser que l'on est plus adaptable quand on a fait des études généralistes plutôt que des études spécialisées. Si on le dit de cette manière cela paraît d'ailleurs une évidence, par définition du général et du spécialisé. À l'unisson de ce que vous dites, je connais des artisans qui ont facilement changé de métier. C'est comme s'ils avaient acquis de nombreuses compétences universelles au travers de leur spécialité. Qu'en pensez-vous ?*

**P. M. :** Je l'explique par le fait que chaque métier demande certes une technique différente, mais également un même rapport au travail. Cette seconde composante est beaucoup plus importante que l'on ne croit. N'importe quel maître d'apprentissage vous assurera qu'il a même souvent l'impression de passer plus de temps à enseigner ce rapport que la technique propre de son métier. Quand on l'a acquis, on passe facilement à un autre métier, au prix d'une formation technique assez courte si l'on est motivé.

**P. S. :** Une réalité humaine fondamentale du travail de l'artisan et assez indépendante des métiers particuliers consiste dans la gestion de la relation avec le client. Une fois cette compétence acquise quelque part, elle se transfère partout ailleurs.

Présentation des orateurs :

Pierre Martin : titulaire de plusieurs brevets professionnels, il dirige deux salons de coiffure dans l'Yonne ; il a mis ses compétences au service de sa profession puis de l'interprofession artisanale ; ainsi, il est à la tête de la Fédération nationale de la coiffure depuis 2002 et a présidé l'UPA (Union professionnelle artisanale) de 2007 à 2010 ; il se consacre parallèlement à la promotion de l'économie de proximité ; enfin il exerce des responsabilités au sein des organismes consulaires, notamment en tant que vice-président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat.

Philippe Sachetti : docteur en pharmacie de formation, a fondé et dirigé plusieurs agences conseil en communication dont la dernière – Kuryo – est spécialisée dans l'émergence et l'accompagnement de marques fortes ; il a également fondé en 2003 Kuryo 4C (Culture et Comportements des Citoyens et Consommateurs) ; à partir de cocktails de connaissances issues de toutes les sciences humaines il s'agit d'éclairer les grandes mutations sociales qui touchent les entreprises et les institutions.

Diffusion juin 2010